

N° 446 – vendredi 11 octobre 2019

District de la Vienne**Siège social :**

1 rue François Prat -86000 POITIERS

Accueil :

Tél. : 05.49.61.17.35

Fax : 05.49.61.66.51

Site et E-mail :Site officiel : <http://foot86.fff.fr>Email : district@foot86.fff.fr**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : Fermé* / 13h30-17h30

Mercredi : Fermé* / 13h30-17h30

Jeudi : Fermé* / 13h30-17h30

Vendredi : Fermé* / 13h30-17h30

(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

AGENDA DE LA SEMAINE**Samedi 12 et Dimanche 13 octobre**

Coupe de France

Coupe Nouvelle-Aquitaine

Coupe Louis David

Challenge des Réserves

Coupe Jolliet Rousseau

Challenge Marcel Renaudie

Féminines R1 – R2

Féminines à 11 D1 – D2

U19 R1 et R2

U18 R1 et R2

U17 R1

U16 R1 – R2

U17/U18 D1 et D2

U15 D1 et D2

U15 R1

U14 R1 -R2

Chpt U14-U17 Féminines à 11

U13 D1 - D2 – D3

Chpt U11-U13 Féminines à 8

U11 D1 – D2 – D3

Lundi 14 octobre

Réunion du secteur 4 à Leigné/Usseau

Mardi 15 octobre

Réunion UNAF 86

Mercredi 16 octobre

Commission Sportive

Commission de District d'Arbitrage

Jeudi 17 octobre

Commission de Discipline

Commission des Jeunes

Vendredi 18 octobre

Formation et examen arbitres auxiliaires

Réunion de secteur 5&6 à Valdivienne

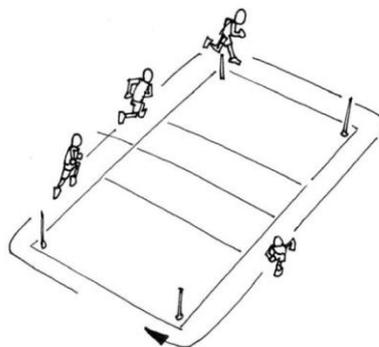
Sommaire

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 8
Avis aux Educateurs.....	p. 9
Commission Sportive.....	p.10
Commission Jeunes	p.18
Commission Technique	p.23
CDPA.....	p.25
Commission section Futsal.....	p.29
UNAF 86	p.33
Informations diverses	p.35

Réunions de secteurs

**SECTEUR 4 – Lundi 14 Octobre à
19h00 à LEIGNE/USSEAU (86230)**

**SECTEUR 5&6 – Vendredi 18
Octobre à 19h00 à VALDIVIENNE
(86300)**

Avis aux arbitres !

**RATTRAPAGE TESTS
PHYSIQUES TAÏSA –
SAMEDI 12 OCTOBRE
RDV 9H00 AU COMPLEXE
SAINT NICOLAS**

Avis aux clubs !

**Questionnaire
Futsal transmis
par ZIMBRA à
renvoyer avant
le Mardi 15
octobre**

**Partenaire de la
semaine**

f. Cousin
SERVICE TRAITEUR



FAIRE DE VOS ÉVÉNEMENTS DES MOMENTS D'EXCEPTION



La passion du service et du goût depuis 40 ans

SUBLIMER ET METTRE EN SCÈNE DES PRODUITS DE QUALITÉ



DE L'ÎLE DE FRANCE À L'AQUITAINE, PLUS DE 500 000 CONVIVES COMBLÉS CHAQUE ANNÉE



Cousin Traiteur Poitiers

7 rue Marcellin Berthelot - Pôle République,
86000 POITIERS

info@cousin-traiteur.fr / Tel. 05 49 41 09 14

Cousin Traiteur La Rochelle

rue du 8 mai - ZAC de Beaulieu,
17138 PUILBOREAU

contact@cousintraiteur-lr.fr / Tel. 05 46 35 57 70

www.cousintraiteur.fr



AVIS AUX CLUBS

Questionnaire Futsal

Un lien vers un questionnaire vous a été adressé via la messagerie ZIMBRA le Mardi 8 octobre afin de connaître l'attribution de créneau(x) horaire(s) par les communes à l'ensemble des clubs du département.

Vos réponses sont importantes dans le cadre du développement de la pratique Futsal par le District de la Vienne de Football. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir y répondre avant le **Mardi 15 octobre prochain**.

Engagements championnats U14-U17 Féminines à 11 – 2^{ème} phase LFNA

Les modalités d'inscription et de participation à la deuxième phase du championnat U14-U17 Féminin à 11 géré par la LFNA.

Modalités d'accessions à la fin de la première phase et autres :

1. Les équipes finissant premières et deuxièmes de chacune des 10 poules et les quatre meilleurs 3èmes de l'ensemble des 10 poules seront versées en Niveau 1 (24 équipes : 4 poules de 6 équipes).
2. Les autres équipes seront versées en Niveau 2, lesquelles pourront être complétées par de nouvelles engagées en seconde phase. Possibilité d'engager de nouvelles équipes (en mentionnant le terrain utilisé et les éventuelles alternances/jumelages avec d'autres équipes) **jusqu'au 20 octobre 2019 dernier délai**.

Cette deuxième phase par niveaux (1 et 2) et géographique aura lieu entre le 16/11/2019 et le 14/12/2019, en matches aller seulement.

Tous les matchs non-joués à la date de fin de chaque phase ne seront pas pris en compte pour l'organisation de la phase suivante.

Merci de noter que les nouvelles équipes engagées pour les deuxièmes ou troisièmes phases seront automatiquement intégrées au Niveau 2.

N'attendez pas, nouvelles équipes : engagez-vous !!!

Rappel n°1 : les équipes ayant participé à la première phase seront automatiquement engagées en seconde phase, **sauf avis contraire par écrit de leur part**.

Rappel n°2 : **utilisation de la FMI (tablette) pour ce championnat U14-U17 Féminin à 11**. Merci aux clubs d'effectuer les paramètres nécessaires à sa bonne utilisation.

Engagements U11-U13F (géré par le District 86)

Attention : toutes les équipes engagées en 1^{ère} phase le sont automatiquement pour la 2^{ème} phase. À l'exception de celles qui se sont retirées de la compétition et évidemment des nouvelles équipes qui devront faire leur engagement **par la messagerie ZIMBRA avant le 20/10/19**.

ENGAGEMENTS U11 phase 2 / U17/18 / U15 à 8

Engagement ou retrait d'équipes

U11 pour la seconde phase

Championnat U17/U18 et U15 à 8

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le

jeudi 17 octobre 2019



Courrier du Président



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Poitiers, le 09 Octobre 2019

**Chère Présidente,
Cher Président,**

L'arbitrage est une des priorités du District de la Vienne de Football.

Nous le savons tous, sans arbitre, il ne peut y avoir de football. C'est pourquoi, il est de notre responsabilité collective de sensibiliser les joueurs, jeunes et seniors, éducateurs et dirigeants à la fonction arbitrale.

L'arbitrage est une excellente école de la vie. Il permet d'acquérir une maîtrise de soi, qui conduit à faire face à son environnement et aux événements de la vie de tous les jours. C'est aussi une excellente opportunité pour avoir une activité physique sans omettre le fait que chaque rencontre est indemnisée.

Or, notre District compte aujourd'hui seulement 170 arbitres alors qu'il en faudrait au moins 230 pour couvrir efficacement notre championnat tout au long de la saison.

Plus que jamais, pour garantir un football, vivant et attractif, il est de notre devoir de détecter, former, recruter des arbitres.

Pour ce faire, le District dispose d'une commission de recrutement destinée à conseiller, aider, suivre et former toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par la fonction d'arbitre. **La Ligue de Football Nouvelle Aquitaine a recruté des chargés de mission bénévoles qui ont pour mission de visiter les clubs pour satisfaire leurs besoins en termes d'arbitrage** (recrutement, fidélisation et sensibilisation aux lois du jeu).

Du 29 novembre au 1^{er} Décembre 2019, aura lieu au CREPS de BOIVRE la prochaine session de formation. Profitez de cette proximité pour présenter des candidats.

Tous les arbitres reçus seront accompagnés sur les rencontres obligatoires par un accompagnateur formé. Ce dernier sera le garant des valeurs du football et aura pour mission de soutenir l'arbitre en maintenant un climat favorable au bon déroulement de la compétition, avec pour objectifs de veiller à leur motivation en vue de les fidéliser.

Aussi, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à relayer l'information. Sans votre coopération, nous ne pourrions pas maintenir durablement à un haut niveau, tant qualitatif que quantitatif, notre pool d'arbitres, pourtant si essentiel à la vie du football.

Le District avec sa Commission de recrutement et **ses chargés de missions** sont à votre disposition pour aller à votre rencontre et vous aider à recruter un arbitre dans votre club. N'hésitez pas à contacter le District de la Vienne (par mail à district@foot86.fff.fr) ou par téléphone au 05.49.61.66.45) qui fera le relais auprès des chargés de missions, **Sébastien AUBINEAU, Léo BEULET et Jordan MORISSON** qui sont disponibles pour vous apporter leur soutien technique.

Vous remerciant de votre intérêt à cette démarche, car de notre mobilisation à tous, s'écrira l'avenir du football.

Très sportivement.

Le Président du District,
Stéphane BASQ





Réunions de secteurs – Saison 2019/2020

Pour mieux répondre aux sollicitations des clubs, le District de la Vienne de Football va organiser prochainement les réunions de secteur qui se termineront le Lundi 28 Octobre 2019. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Pensez à réserver votre soirée !

Dates des réunions par secteur – Début de la réunion 19h00

Secteur 3 – Lundi 28 Octobre 2019 à **Châtelleraut** – *Salle de la Gornière, 15 rue de la Gornière*
86100 CHATELLERAULT

Secteur 4 – Lundi 14 Octobre 2019 à **Leigné sur Usseau** – *Salle des fêtes*
86230 LEIGNE SUR USSEAU

Secteurs 5 et 6 – Vendredi 18 Octobre 2019 à **Valdivienne** – *Salle du gymnase des Genêts – St Martin la Rivière*
86300 VALDIVIENNE

Secteur 9 – Vendredi 25 Octobre 2019 à **Jaunay-Clan** – *Salle à droite de l'entrée du complexe sportif*
Avenue Gérard Girault 86130 JAUNAY CLAN

Secteur 10 – Lundi 21 Octobre 2019 à **Mignaloux** – *Salle des Magnals, 192 allée des Magnals*
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Un mail de convocation aux clubs concernés sera adressé en amont de chaque réunion de secteur.

Accompagnateurs d'arbitres

Vous êtes dirigeant, éducateur, ... et vous souhaitez accompagner des nouveaux arbitres sur leurs premiers matchs, n'hésitez pas à transmettre un mail au District (district@foot86.fff.fr).

Formation Arbitres Auxiliaires

Une formation « Arbitres Auxiliaires » avec examen est organisée le :

Vendredi 18 Octobre 2019 à 19h00
Au District de la Vienne de Football

Les clubs doivent inscrire, via la messagerie Zimbra, leurs dirigeants majeurs intéressés par cette formation.

Pour rappel, le Comité de Direction du District de la Vienne de Football, lors de la réunion du 7 Novembre 2016, a donné son accord pour que les examens soient valables 2 saisons.

Lancement de l'expérimentation de la carte « Passerelle Ecole Club » dans la Vienne

Le District de la Vienne de Football encourage tous ses clubs à adhérer à la démarche « Passerelle Ecole Club »

Son fonctionnement est simple. Les élèves de CM1 et CM2 titulaires d'une licence sportive scolaire (USEP et UGSEL) pourront être accueillies gratuitement dans les clubs sportifs participants à l'expérimentation pour tester les activités sportives pendant une période d'1 mois du 23 Septembre au 19 Octobre. La finalité est bien sûr qu'ils trouvent l'activité ou les activités qui leur plaisent le plus, afin de prendre une licence dans le club. La réussite de cette expérimentation permettra de déployer le dispositif sur l'ensemble du territoire national dès la saison sportive 2020.

Afin de faciliter l'affichage des clubs qui souhaitent être labellisés "Carte Passerelle Ecole-Club" sur l'[Annuaire du Sport](#), il suffit de remplir le formulaire qui se trouve dans l'article suivant : <https://cdos86.fr/lancement-de-la-carte-passerelle-ecole-club/>

N'hésitez pas également à vérifier les coordonnées de votre association sur le site de l'Annuaire du Sport. **Afin de faire de cette expérimentation une réussite au bénéfice du développement de la pratique du sport en club, nous comptons sur votre mobilisation.**



Devenir Arbitre en 2019/2020

Tu as au moins 13 ans ? Tu aimes le football ? Alors l'arbitrage est peut-être fait pour toi.

Tout au long de la saison, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise des formations pratiques et théoriques qui te permettront de devenir arbitre officiel ! En quelques jours, nos formateurs certifiés des districts t'apprendront les bases de la fonction d'arbitre de Football.

Vous trouverez le calendrier des Formations Initiales Arbitres par Mois dans « Informations diverses » du présent journal.

Liste des formations d'arbitre pour la saison 2019/2020 :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ FIA Marsac – 18 au 20.10.2019 ▪ FIA Mineurs Le Haillan – 24 au 26.10.2019 ▪ FIA Mineurs Limoges – 25 au 27.10.2019 ▪ FIA Tartas – 25 au 27.10.2019 ▪ FIA Mineurs Tartas – 31.10 au 02.11.2019 ▪ FIA Bugeat – 01 au 03.11.2019 ▪ FIA Puymoyen – 08 au 10.11.2019 ▪ FIA Guéret – 09 au 11.11.2019 ▪ FIA Le Haillan – 15 au 17.11.2019 ▪ FIA Pau – 22 au 24.11.2019 ▪ <u>FIA Poitiers – 29.11 au 01.12.2019</u> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ FIA Bugeat – 06 au 08.12.2019 ▪ FIA Le Haillan – 13 au 15.12.2019 ▪ FIA Tartas – 13 au 15.12.2019 ▪ FIA Le Temple – 27 au 29.12.2019 ▪ FIA Mineurs Le Haillan – 02 au 04.01.2020 ▪ <u>FIA Poitiers – 03 au 05.01.2020</u> ▪ FIA Limoges – 10 au 12.01.2020 ▪ FIA Puymoyen – 10 au 12.01.2020 ▪ FIA Marsac – 17 au 19.01.2020 ▪ FIA Le Haillan – 24 au 26.01.2020 ▪ FIA Tartas – 24 au 26.01.2020 |
|---|---|

Pratique U7 U9 – Répartition des clubs par secteur

Suite à la réunion le 1^{er} Octobre dernier, vous trouverez ci-dessous la répartition des clubs par secteur.

Ces derniers ont été définis en fonction de plusieurs critères :

- Respect de la norme de 16 à 20 équipes par terrain à 11
- Pratique simultanée des U7 et U9 (même lieu, même moment de pratique)
- Prise en compte du fonctionnement des années précédentes et des groupements existants
- Volonté de varier les adversaires donc mise en place de 2 plateaux par secteur

Suite aux remarques qui nous sont parvenues de clubs, vous trouverez la mise à jour de la répartition des clubs par secteur ci-dessous :

	CLUB	EQUIPE S U7	EQUIPE S U9	
SECTEUR 1	NORD VIENNE	1	1	
	LES TROIS MOUTIERS	2	1	
	SAMMARCOLLES	1	2	
	LOUDUN	2	1	
	A.S.M.	2	2	
	MIREBEAU	2	2	
	TOTAL	10	9	19

	CLUB	EQUIPE S U7	EQUIPE S U9	
SECTEUR 2	CERNAY	1	1	
	L'ENVIGNE	1	1	
	NEUVILLE	4	3	
	JAUNAY-CLAN	3	3	
	BEAUMONT	2	4	
	LA PALLU	3	4	
	DISSAY	4	5	
	TOTAL	18	21	39



SECTEUR 3	GJ AVENIR 86	4	4	
	THURE / BESSE	1	1	
	SO CHATELLERAULT	5	5	
	NAINTRE	1	2	
	SENILLE / ST SAUVEUR	0	2	
	ANTOIGNE / INGRANDES	2	2	
	AVAILLES EN CHATELLERAUT	2	2	
	VICQ S/ GARTEMPE	1	2	
	BONNEUIL MATOURS	0	2	
	TOTAL	16	22	3 8

SECTEUR 4	LATILLE / BOIVRE	2	3	
	VENDELOGNE	2	3	
	GJ VAL DE VONNE	4	5	
	CISSE	1	5	
	VOUNEUIL S/ BIARD	3	3	
	FONTAINE LE COMTE	3	4	
	QUINCAY / BERUGES	2	3	
	VOUILLE	1	3	
	CHAMPIGNY / LE ROCHEREAU	3	3	
	TOTAL	21	32	5 3

SECTEUR 5	SMARVES / ITEUIL	2	2	
	MIGNE-AUXANCES	3	4	
	LIGUGE	2	3	
	AVANTON	3	3	
	ST BENOIT	3	3	
	CAP OUEST	2	2	
	CEP POITIERS	2	2	
	3 CITES POITIERS	6	5	
	TOTAL	23	24	4 7

SECTEUR 6	CHASSENEUIL / ST GEORGES	3	2	
	MONTAMISE	2	3	
	STADE POITEVIN	4	4	
	SEVRES-ANXAUMONT	4	3	
	ASAC POITIERS	4	4	
	BUXEROLLES	3	3	
	ST ELOI	2	2	
	TOTAL	22	21	4 3

SECTEUR 7	MIGNALOUX BEAUVOIR	4	2	
	NOUAILLE MAUPERTUIS	3	2	
	SUD VIENNE REGION DE COUHE	2	2	
	FLEURE	1	1	
	NIEUIL L'ESPOIR	3	3	
	VIVONNE / CHÂTEAU LARCHER	3	3	
	ST MAU/GEN/BR ST SEC/SOM ST RO/LA FER AY/CHAM ST HI	3	3	
	GJ FOOT SUD 86	5	5	
	TOTAL	24	21	4 5

SECTEUR 8	GJ VVM - C - ST JULIEN L'ARS	1	1	
	GJ VVM - C - CHAUVIGNY	2	2	
	GJ VVM - C - POUILLE TERCE	4	3	
	VALDIVIENNE	2	3	
	ST SAVIN	0	2	
	GJ 3VALLEES 86	2	4	
	MONTMORILLON	2	4	
	SAULGE / LATHUS	0	1	
	USSON / ISLE / ADRIERS	1	1	
TOTAL	14	21	3 5	



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du samedi midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant. Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification concernant une désignation. Sinon, votre demande ne sera pas actée et prise en considération comme excuse (dans le cas d'une indisponibilité).

Tests physiques TAÏSA - Rattrapage

L'ensemble des arbitres qui ne se sont pas présentés aux deux tests physiques les 10 et 12 septembre dernier ou qui ont échoués à l'un des deux tests sont convoqués pour le test de rattrapage qui aura lieu le :

Samedi 12 Octobre 2019
Début des tests : 09h00 (fin prévue à 11h00)
Au Complexe ST NICOLAS – TERRAIN SYNTHETIQUE
156 route de Parthenay – 86000 POITIERS



AVIS AUX EDUCATEURS

Formations de Cadres 2019/2020

Vous trouverez dans « Informations diverses » du présent journal, le calendrier des formations d'éducateurs pour la saison 2019/2020.

Il vous suffit désormais de vous inscrire en ligne en cliquant sur le lien : <https://fna.fff.fr/inscriptions-formations/>

Pour toutes informations complémentaires, une seule adresse : ir2f@fna.fff.fr

Bon début de saison à tous et à très bientôt sur les formations du 86 !



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 09 octobre 2019
Procès-verbal n° 10

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Didier DANIEL, Roger GAULT, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE

Approbation du PV n° 09 sans modification.

RAPPEL IMPORTANT

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1		1	07/09/19	21685531	Verrières (1)	Chasseneuil St Georges (1)		à fixer
D4	D	1	07/09/19	21700515	Adriers (1)	Verrières (2)		à fixer

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1		3	29/09/19	21819537	St Romans les Melle (1)	Migné Auxances (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D1		4	13/10/19	21819544	St Cerbouille (1)	St Romans les Melle (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D2	A	4	13/10/1	21818641	Dissay (2)	Mirebeau (1)	Match de Coupe Nouvelle-Aquitaine	à fixer
U11/13	E	1	14/09/19	21904904	Lusignan (1)	Chauray (1)	Accord des 2 clubs	avant le 19/10/19
U11/13	F	1	14/09/19	21904964	Orée de l'Autize (1)	Echiré St Gelais (1)	Accord des 2 clubs	mercredi 09/10/19
U11/13	F	1	14/09/19	21904966	Chauray (2)	Niort Chamois (1)	Accord des 2 clubs	mardi 08/10/19 à 18h

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

Les joueurs mutés (provenant des autres Districts) ne sont pas encore enregistrés.

ACG Foot Sud 86
Antran
Beaumont St Cyr
Bonnes
Buxerolles
Cenon sur Vienne
Charroux Mauprévoir
Château Larcher
Châtelleraut Portugais
Châtelleraut Réunionnais
Chauvigny
Fleuré
Fontaine le Comte

GJ Foot Sud 86
Jardres
La Chapelle Viviers
La Ferrières Airoux
La Pallu
Latillé
Leignes sur Fontaine
Loudun
Lusignan
Mazerolles Lussac / Sillars
Moncontour
Montamisé
Montmorillon

Naintré
Poitiers Cep
Poitiers Gibauderie
Rouillé
Sommières St Romain
St Benoît
St Christophe
St Savin St Germain
St Saviol
Val de Boutonne
Valdivienne

**DEPARTEMENTAL 2****Match n° 21699465 : Chauvigny (3) – Loudun (1) en poule A du 22/09/19**

Courriel de l'arbitre de la rencontre M. IMBERT Fabrice signalant un problème avec la tablette à la fin du match et donne le score, les remplacements et les sanctions.

Courriel du club de Chauvigny (30/09/19 à 21h35) donnant la composition de son équipe

Courriel du club de Loudun (01/10/19 à 14h21) donnant la composition de son équipe

Feuille de match remplie par le District avec les éléments reçus.

Dossier classé.

Match n° 21699601 : St Benoît (2) – St Julien l'Ars (1) en poule B du 05/10/19

Courriel du club de St Benoît (07/10/19 à 19h12) signalant la blessure du joueur Valentin LIGAUD licence n° 1142422311 (mâchoire)

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 3**Match n° 21699737 : Avanton (1) – Antran (2) en poule A du 06/10/19****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe d'Antran (2) d'un joueur (licence n° 1192416476) en état de suspension.

La Commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club d'Antran lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 23/10/19, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 21699989 : Fleuré (2) – Fontaine le Comte (2) en poule C du 08/09/19

Courriel du club de Fontaine le Comte (12/09/19 à 14h59) signalant la participation de tous les remplaçants.

Courriel du club de Fleuré (03/10/19 à 10h10) pour confirmer la non-participation de M. BLASCO Jonathan

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 5**Match n° 21700799 : Buxeuil (1) – Châtelleraut Portugais (3) en poule B du 20/10/19**

Demande du club de Buxeuil (08/10/19 à 08h57) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Match n° 21700922 : Civaux (2) – Jouhet Pindray (1) en poule C du 05/10/19

Courriel du club de Jouhet Pindray (07/10/19 à 19h17) signalant les blessures des joueurs n° 2 (bras droit) et n° 4 (jambe droite)

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

Match n° 21701176 : St Saviol (2) – Valence en Poitou Couhé (1) en poule E du 08/09/19

La Commission enregistre la décision de la Commission d'Appel qui confirme la décision prise suite à la réserve du club de St Saviol (PV n° 6 du 11/09/19)

Match n° 21701311 : Marigny St Léger (2) – Jaunay Clan (3) en poule F du 22/09/19

Courriel du club de Marigny St Léger (23/09/19 à 09h39 et 30/09/19 à 20h19) signalant une erreur dans l'inscription de l'arbitre assistant.

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.



DEPARTEMENTAL 6

Organisation de la phase 2 du championnat

Phase 1 : 7 poules de 8 ou 9 équipes

Phase 2

Premier niveau : 6 poules de 6 équipes

Les équipes classées de la première à la cinquième place incluse de la phase 1, soit 35 équipes
Et la meilleure équipe classée sixième.

Pour calculer la meilleure équipe classée sixième, un classement sera établi pour l'ensemble des équipes du même rang en tenant compte du nombre de points obtenus dans les rencontres, de la 1^{ère} phase, qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 6^{ème} avec les quatre équipes classées immédiatement au dessus (en tenant compte, en cas d'égalité, du goal avérage obtenu par ce nouveau classement).

Deuxième niveau : X poules de 6 équipes au plus.

Attention : toutes les équipes ayant participé à la 1^{ère} phase sont automatiquement engagées pour la 2^{ème} phase. Seules les équipes supplémentaires ou les équipes ne souhaitant pas participer à la 2^{ème} phase devront le signaler par la messagerie Zimbra.

Courriel de M. Saïd KAMAL, Président du club : Football Club Beaulieu (07/10/19 à 08h07) souhaitant engager une équipe.

La Commission enregistre cet engagement et compte tenu de la composition des poules intègre cette équipe en poule E

Remarque : l'équipe de Beaulieu (1) débutera la compétition à partir de la 4^{ème} journée. Les premières rencontres ne seront pas rattrapées et seront données perdues par pénalité sans amende à l'équipe de Beaulieu (1). Les Coupes Louis David, Jolliet-Rousseau et le Challenge Marcel Renaudie ayant débuté, l'équipe de Beaulieu (1) ne pourra pas y participer.

Match n° 21750015 : Orches (1) – Mouterre Silly / Les 3 Moutiers (2) en poule A du 06/10/19

1^{er} forfait de l'équipe de Mouterre Silly / Les 3 Moutiers (2) (sans déplacement).

Amende de 15€ au club de Mouterre Silly.

Match n° 21965755 : Lathus / Saulgé (1) – Mazerolles-Lussac / Sillars (3) en poule E du 06/10/19

Courriel du club de Mazerolles-Lussac (05/10/19 à 09h40) signalant le forfait général de son équipe.

Amende de 45€ (3x15€) au club de Mazerolles-Lussac.

Remarque : l'équipe de Mazerolles-Lussac / Sillars (3) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier.

Match n° 21965758 : Charroux-Mauprévoir (2) – Adriers (2) en poule E du 06/10/19

Courriel du club de Charroux-Mauprévoir (06/10/19 à 10h57)

2^{ème} forfait de l'équipe de Charroux-Mauprévoir (2) (sans déplacement de l'équipe d'Adriers (2)).

Amende de 15€ au club de Charroux-Mauprévoir.

Match n° 21965956 : Vivonne (3) – Sommières St Romain (2) en poule F du 22/09/19

Évocation

La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 08 du 25/09/19 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Vivonne (3) d'un joueur (licence n° 1142425139) en état de suspension.

Considérant que le club de Vivonne a été informé et n'a pas formulé d'observations par écrit.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Régionale de Discipline du 29/08/19 d'un match de suspension à compter du 26/08/19.

Considérant que l'équipe de Vivonne (3) n'a joué aucun match depuis cette date.

Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe de Vivonne (3) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Sommières St Romain (2) avec 3 buts à 0.

Les droits d'évocation (soit 38 €) seront débités au club de Vivonne.

Dossier classé.



Match n° 21965964 : Sommières St Romain (2) – Smarves-Iteuil (3) en poule F du 06/10/19

Courriel du club de Sommières St Romain (08/10/19 à 16h12) signalant la blessure du joueur MINOT Lucas (pied gauche)

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

U17 / U18

Match n° 21884982 : Neuville (1) – Loudun (1) en Départemental 1 du 14/09/19

Évocation

La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 09 du 02/10/19 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Neuville (1) d'un joueur (licence n° 2545477604) en état de suspension.

Considérant que le club de Neuville a été informé et a formulé ses observations par écrit (04/10/19 à 18h38).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Régionale de Discipline du 19/05/19 d'un match de suspension à compter du 13/05/19.

Considérant que le joueur en cause avait purgé sa sanction avec l'équipe U16 R2 le 25/05/19.

Considérant que l'équipe de Neuville (1) en U16 R2 lors de la saison 2018/2019 est celle qui a été intégrée au championnat U17/18 D1 de la saison 2019/2020.

Par ces motifs, dit que l'équipe de Neuville (1) n'est pas en infraction avec les dispositions réglementaires.

Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ

La Commission constate encore cette saison que des clubs ne respectent pas les règlements et surtout sur le surclassement des joueuses U16F et U17F.

Rappel du règlement :

Article 26.B des RG de la LFNA

4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17

Les joueurs U17 sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la FFF (surclassement), peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.

Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District.

Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, d'une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIORS de son club.

5/ Pour les joueuses U16

Ces joueuses, sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la FFF (surclassement), peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.

Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe SENIORS de son club évoluant en compétitions régionales ou départementales. Cette disposition ne concerne pas les joueuses U16 F évoluant en Pôle Espoirs ou Pôle d'Entraînement Régional.

Sanctions :

En cas d'infraction à l'une des dispositions prévues aux articles 22 à 26 des présents règlements (LFNA), le club fautif aura match perdu par pénalité dans le respect des conditions prévues à l'article 171 des Règlements Généraux de la FFF.

Match n° 21819539 : Fontaine le Comte (1) – Valdivienne (1) en départemental 1 du 29/09/19

Évocation.

La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 09 du 02/10/19 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Valdivienne (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2545427513) non qualifiée (non surclassée).

Considérant que le club de Valdivienne a été informé et a formulé ses observations par écrit (05/10/19 à 19h12).

Considérant que la joueuse en cause n'a pas été surclassée cette saison en U17 F (pourtant obligatoire) mais l'était en U16 F lors de la saison 2018/2019 et ne pouvait donc pas être inscrite sur la feuille de match de la rencontre en rubrique.

Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe de Valdivienne (1) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Fontaine le Comte (1) avec 3 buts à 0.

Les droits d'évocation (soit 38 €) seront débités au club de Valdivienne.

Dossier classé.

**Match n° 21819544 : St Cerbouillé (1) – St Romans les Melle (1) en départemental 1 du 13/10/19**

En raison de la fixation du match de Coupe de France Féminine : St Romans les Melle (1) – Bussac Forêt (1), la rencontre en rubrique est reportée à une date ultérieure à fixer.

Match n° 21818634 : A.S.M (1) – Mirebeau (1) en départemental 2 poule A du 22/09/19**Évocation.**

La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 08 du 25/09/19 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Mirebeau (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2548467408) non qualifiée (non surclassée).

Considérant que le club de Mirebeau a été informé et n'a pas formulé d'observations par écrit.

Considérant que la joueuse en cause n'a été surclassée que le 26/09/19 et ne pouvait donc pas être inscrite sur la feuille de match de la rencontre en rubrique.

Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe de Mirebeau (1) avec 0 but à 4 pour en donner le gain à l'équipe de l'ASM (1) avec 4 buts à 0.

Les droits d'évocation (soit 38 €) seront débités au club de Mirebeau.

Dossier classé.

Match n° 21818671 : Dissay (1) – Loudun (1) en Départemental 2 poule B du 13/10/19

En raison de la fixation du match de Coupe Nouvelle-Aquitaine : Dissay (1) – Le Tallud Éveil (1), la rencontre en rubrique est avancée à 13h15, même jour.

Match n° 21818641 : Dissay (2) – Mirebeau (1) en Départemental 2 poule A du 13/10/19

En raison de l'occupation du terrain de Dissay, la rencontre en rubrique est reportée à une date ultérieure à fixer.

Match n° 21818699 : Poitiers Asac / Gibauderie (1) – Jaunay Clan (1) en poule C du 13/10/19

Demande du club de Jaunay Clan (07/10/19 à 09h54) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Jaunay Clan.

Match n° 21818699 : Stade Poitevin (1) – Vouneuil / Béruges (1) en poule C du 29/09/19

Courriel de réclamation du club de Vouneuil sous Biard (30/09/19 à 16h14).

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable

Considérant, conformément aux dispositions de l'article 187 des RG de la FF qu'il y a lieu d'en informer le club de Poitiers Stade Poitevin en lui communiquant le texte de ladite réclamation, et il peut, s'il le souhaite, formuler ses observations lesquelles devront parvenir à la commission pour le mercredi 23 octobre 2019, terme de rigueur.

Dossier en instance

CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)**Match n° 21904868 : GJ VVM Chauvigny (1) – Jaunay Clan (1) en poule C du 14/09/19**

Courriel du club de Jaunay Clan (07/10/19 à 16h04) signalant que le match a été reporté.

Cette rencontre devra se dérouler avant le 19/10/19. Dans le cas contraire, elle sera donnée perdue par pénalité aux deux équipes.

Courriel du GJ VVM / Chauvigny (09/10/19 à 14h46) signalant le retrait de son équipe à compter de ce jour.

Remarque : les équipes devant la rencontrer seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier.

RAPPEL :**Match n° 21904579 : Thouars (1) – Pays Argentonnais (1) en poule A du 14/09/19**

Match non joué.

La Commission demande aux 2 clubs si une date de report a été trouvée. Dans le cas contraire, la Commission donnera match perdu aux deux équipes.

Informations à envoyer avant le **mercredi 09 octobre 2019**.

Dossier en instance.

Match n° 21904967 : Chauray (2) – Venise Verte (1) en poule F du 21/09/19

Feuille de match et score de la rencontre non reçus à ce jour.

La Commission demande aux 2 clubs si la rencontre s'est déroulée ou si une date de report a été trouvée. Dans le cas contraire, la Commission donnera match perdu aux deux équipes.

Informations à envoyer avant le **mercredi 09 octobre 2019**.

Dossier en instance.



COUPE du POITOU à 11

Liste des équipes engagées au 09/10/19

ASM (1)	D2A
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)	D2B
BOISME CLESSE (1)	D2A
BRESSUIRE (2)	D1
CELLES-VER / VAL BOUT (1)	D2D
CENON / VOUNEUIL SUR VIENNE (1)	F à 8
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)	D2C
DISSAY (1)	D2B
FONTAINE LE COMTE (1)	D1
JAUNAY CLAN (1)	D2C
L'ENVIGNE (1)	D2B
LA CHAPELLE BÂTON (1)	D1
LIGUGE (1)	D2D
LUSIGNAN (2)	D2C

MIGNE AUXANCES (1)	D1
MIREBEAU (1)	D2A
MONTMORILLON (2)	D1
NIEUIL / LES ROCHES (1)	D2D
PARTHENAY VIENNAY (1)	D1
PAYS THENEZEEN (1)	D2A
POITIERS ASAC / GIBAUDERIE (1)	D2C
ST CERBOUILLE (1)	D1
ST ROMANS LES MELLE (1)	D1
STADE POITEVIN (1)	D2C
STE EANNE (1)	D2A
THOUARS (2)	D2A
VALDIVIENNE (1)	D1
VICQ SUR GARTEMPE (1)	D2B

→ A ce jour, les équipes de Châtelleraut SO (2), Loudun (1) et Vouneuil / Béruges ne sont pas engagées.

Si ces équipes souhaitent participer à cette compétition, elles peuvent encore le faire par la **messagerie Zimbra** avant le **mercredi 23 octobre 2019**.

→ L'équipe de Cenon / Vouneuil sur Vienne (1) est engagée dans cette compétition bien que participant au championnat féminin à 8 ainsi qu'à la Coupe du Poitou à 8.

Si cette équipe ne souhaite plus participer à cette compétition et éviter les pénalités financières, elle peut encore le faire par la **messagerie Zimbra** avant le **mercredi 23 octobre 2019**.

Rappel : le **1^{er} tour de la Coupe du Poitou à 11** est prévu le **dimanche 15 décembre 2019**.

DIVERS

Courriel du club de Poitiers Gibauderie à la LFNA pour l'utilisation des maillots de la Coupe de France, Ces maillots, de couleur rouge, ne pourront être utilisés qu'à l'extérieur et que si un changement de couleur est nécessaire.

Courriel du club de Poitiers Baroc :
Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs de Cenon sur Vienne et Lusignan :
Pris note

NON SAISIE DES RÉSULTATS

Rencontres des 05 et 06/10/19

- **1^{er} avertissement** :

Départemental 6 : match n° 21961518 : Colombiers (1) – Vellèches / Leigné/Usseau (2) en poule B
 match n° 21965449 : Sèvres Anxaumont (3) – Nouaillé (4) en poule D
 match n° 21965452 : Croutelle (2) – Poitiers Baroc (2) en poule D
 match n° 21965754 : Millac (1) – Journet (2) en poule E
 match n° 21966054 : Lusignan (3) – Rouillé (3) en poule G



NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISÉE

Rappels :

- En cas d'incident avec la Feuille de Match Informatisée, le rapport FMI (que l'on peut trouver sur le site du District) doit être complété par l'arbitre et les 2 clubs et envoyé avec la feuille de match papier dès le lundi matin suivant la rencontre.

- Les clubs visiteurs doivent transmettre leur composition au plus tard la veille du match.

- Dossiers en instance :

Rencontres du 15/09/19

Féminines à 11 : Match n° 21818691 : Poitiers Asac/Gibauderie (1) – Vouneuil/Béruges (1) en Départemental 2 poule C

Rapport FMI à recevoir avant le 16/10/19.

Rencontres des 05 et 06/10/19

Départemental 5 : Match n° 21701053 : Vernon (1) – Vouneuil sous Biard (2) en poule D

Rapport FMI et feuille de match à recevoir avant le 16/10/19.

Match n° 21701188 : Poitiers Beaulieu (1) – Blanzay (1) en poule E

Rapport FMI et feuille de match à recevoir avant le 16/10/19.

- Dossiers classés :

Départemental 2 : Match n° 21699603 : Smarves-Iteuil (1) – ACG Foot Sud 86 (1) en poule B
Rapport FMI et feuille de match reçus.

Départemental 3 : Match n° 21699867 : St Julien l'Ars (2) – Civaux (1) en poule B
Rapport FMI et feuille de match reçus.

Départemental 5 : Match n° 21701055 : St Julien l'Ars (3) – Croutelle (1) en poule D
Rapport FMI et feuille de match reçus.

- 1^{er} avertissement :

Rencontre du 29/09/19

Féminines à 11 : Match n° 21818727 : La Chapelle Bâton (2) - Celles-Ver / Val Bout (1) en Départemental 2 poule D, la transmission de la composition n'a pas été effectuée la veille du match.

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24€

Rencontres des 28 et 29/09/19

Match n° 22043521 : Lavoux-Linières (1) - Avanton (1) en Coupe Louis David le 05/10/19 à 14h30

Rencontres des 05 et 06/10/19

Match n° 21700260 : Ozon (2) – Ingrandes / Antoigné (2) en Départemental 4 poule B
le 07/10/19 à 18h28

Match n° 21700793 : Châtelleraut Portugais (3) – Oyré-Dangé (3) en Départemental 5 poule B
le 08/10/19 à 08h59

**FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES**

La Commission retire l'amende pour feuille de match non parvenue, la FMI a été envoyée le 05/10/19 à 14h30

Rencontres du 29/09/19

Match n° 22043521 : Lavoux-Liniers (1) – Avanton (1) en Coupe Louis David

Amende de 24€.

Rencontres des 05 et 06/10/19

Match n° 21961834 : Châtelleraut C9 (1) – Senillé St Sauveur (2) en Départemental 6 poule D

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le mercredi 16 octobre 2019 à 14h, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, François PAIREMAURE



COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 10 octobre 2019
Procès-verbal n° 6

Président M. Philippe BARRITAULT

Présents Mmes Françoise BERTON et Sylvie TESSERAU

MM. Jean Pierre BERNARD, Sébastien GAGNAIRE, Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

Approbation du PV n° 5 sans modification

JOURNEES D'ACCUEIL

La Commission des Jeunes remercie tous les clubs qui ont reçu les journées d'accueil et les municipalités pour le prêt des installations.

ENGAGEMENTS

Engagement ou retrait d'équipes

U11 pour la seconde phase

Championnat U17/U18 et U15 à 8

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le

Jeudi 17 octobre 2019

RAPPEL

Les feuilles de matchs doivent comporter le nom et numéro de licence de l'éducateur et de l'arbitre (même bénévole).

MATCHS REMIS

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer avant le
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884994	Ligugé/Sm-lt/Fo (2)	Availles en Châtellerault (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884995	Gj Vallées du Miosson (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U17/U18	D1	0	3	28/09/19	21884996	Gj Foot Sud 86 (1)	Montamisé/Sèvres (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	A	1	28/09/19	22040993	St Benoît (1)	Jaunay-Clan (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	B	1	28/09/19	22041021	Emf/Augé/SteEanne (1)	Montmorillon (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	B	1	28/09/19	22041022	Gj Val de Vonne (1)	Gj Val de Boutonne (1)	Coupe Gambardella	02/11/19
U17/U18	D2	C	2	05/10/19	22041051	Poitiers Asac / St Eloi (1)	Vicq/St Savin (1)	Accord des clubs	02/11/19
U17/U18	D2	D	1	28/09/19	22041075	Boivre (1)	Gj 3 Vallées 86 (1)	Coupe Régionale U17	02/11/19
U15	D2	B	1	28/09/19	22041134	Naintré (1)	Poitiers St Eloi (1)	Engagement tardif	02/11/19
U15	D2	E	1	28/09/19	22041217	Poitiers Asac (2)	Gj VVM-Chauvigny	Engagement tardif	02/11/19
U15	D2	E	2	05/10/19	22041219	Chasseneuil-St Georges (1)	Poitiers Asac (2)	Engagement tardif	26/10/19



CHAMPIONNAT U17/U18

Match n° 22041048 : Ozon (1) – Antoigné/Chat Port/Ing (1) en Départemental 2 poule C du 28/09/19

Feuille de match transmise sans résultat

La Commission a bien reçu le courriel du club d'Ozon et note l'absence de réponse du club d'Antoigné.

La Commission enregistre le résultat de 6 buts à 0 en faveur du club d'Ozon.

Dossier classé.

Match n° 22041026 : Montmorillon (1) – Château Larcher/Vivonne (1) en Départemental 2 poule B du 05/10/19

1^{er} forfait de l'équipe de Château Larcher/Vivonne (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Château Larcher.

Feuille de Match Informatisée

Match n° 21884997 : Gj Vallées du Miosson (1) – Ligué/Sm-It/Fo (2) en Départemental 1 du 05/10/19

Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.

Dysfonctionnement de l'application.

Dossier classé.

Match n° 22041053 : Antoigné/Chat Port/Ing – Dissay Beaumont (1) en Départemental 2 poule C du 05/10/19

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

Préparation non effectuée par l'équipe d'Antoigné/Chat Port/Ing (1).

2^{ème} avertissement à l'équipe d'Antoigné/Chat Port/Ing (1)

Dossier classé.

Match n° 22041079 : Gj Avenir 86 (1) – Gj Vallées du Miosson (2) en Départemental 2 poule D du 05/10/19

Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.

Dysfonctionnement de l'application.

Dossier classé.

CHAMPIONNAT U 15

Match n° 22041136 : Poitiers St Eloi (1) – Buxerolles (1) en Départemental 2 poule B du 05/10/19

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers St Eloi 1 (sans déplacement de l'équipe de Buxerolles (1))

Amende de 10€ au club de Poitiers St Eloi.

Feuille de Match Informatisée

Match n° 22041106 : Gj Avenir 86 (2) – La Pallu (1) en Départemental 2 poule A du 28/09/19

Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par le Gj Avenir 86.

Dysfonctionnement de l'application.

Dossier classé.

Match n° 22041133 : Gj Avenir 86 (1) – St Savin/Vicq (1) en Départemental 2 poule B du 28/09/19

Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par le Gj Avenir 86.

Dysfonctionnement de l'application.

Dossier classé.

Match n° 22041137 : St Benoît (2) – Beaumont/Dissay (1) en Départemental 2 poule B du 05/10/19

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par le club de Dissay.

Préparation non effectuée par le club de St Benoît.

2^{ème} avertissement à l'équipe de St Benoît (2).

Dossier classé.

Match n° 22041164 : Boivre (1) – Cissé/Vouillé (1) en Départemental 2 poule C du 05/10/19

Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier et rapport FMI reçus.

Dysfonctionnement de l'application.

Dossier classé.

Match n° 22041192 : Usson-L'Isle/Adriers (1) – Gj Vallées du Miosson (1) en Départemental 2 poule D du 05/10/19

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non reçu.

La Commission demande aux deux clubs ainsi qu'à M. Antonin MORISSET LE DUIGOU, arbitre officiel de la rencontre plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 17 octobre 2019.

Dossier en instance.



U13

Match n° 22041334 : Gj Vallées du Miosson (4) - Boivre (1) en Départemental 3 poule D du 05/10/191^{er} forfait de l'équipe de Gj Vallées du Miosson (4) (sans déplacement de l'équipe de Boivre (1))

Amende de 10€ au Gj Vallées du Miosson.

Feuille de Match Informatisée**Match n° 21885080 : Stade Poitevin (1) – Poitiers 3 Cites (1) en Départemental 1 du 21/09/19**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match reçue. Rapport FMI transmis par le club de Poitiers 3 Cités.

La Commission demande la plus grande vigilance au club de Poitiers 3 Cités afin de faire le nécessaire pour que la Feuille de Match Informatisée (FMI) soit utilisée.

Attention, il est important de vérifier l'effectif du groupe sur Footclubs et de le « recalculer » si nécessaire.

Dossier classé

FESTIVAL FOOT U13

1^{er} TOUR - samedi 19 octobre 2019

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)
CHÂTELLERAULT SO (1)
LOUDUN (1)
SAMM/ASM/N.V/3 MOUT(1)

B
ANTOIGNE/INGRANDES (1)
CHÂTELLERAULT SO (2)
GJ AVENIR 86 (1)
MIREBEAU (1)

C
LIGUGE /SMARVES-ITEUIL(1)
POITIERS CEP 1892 (1)
STADE POITEVIN (1)
VOUILLE (1)

D
BEAUMONT/MARIGNY (1)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
DISSAY (1)
STADE POITEVIN (2)

E
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ VAL DE VONNE (1)
SUD VIENNE REG COUHE (1)

F
CHÂTEAU LARCHER/MIVONNE (1)
GJ VAL DE VONNE (2)
SOMMIERES/FER/CHA/StMBRI (1)
VOUNEUIL/QUINCAY/BERUGES (1)

G
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)
CENON SUR VIENNE (1)
OZON (1)
SENILLE-ST SAUVEUR

H
BOIVRE/LATILLE (1)
CISSE (1)
LA PALLU /CERNAY-ST GENEST(1)
NEUVILLE (1)

I
BONNEUIL/VOUNEUIL (1)
JAUNAY CLAN (1)
SEVRES/MONTAMISE (1)
VALDIVIENNE (1)

J
BUXEROLLES (1)
POITIERS 3 CITES (1)
POITIERS ASAC (1)
POITIERS ST ELOI (1)

K
L'ENVIGNE (1)
MIGNE AUXANCES (1)
NAINTRE (1)

L
LA TRIMOUILLE/LATHUS/SAULGE (1)
MONTMORILLON (1)
ST SAVIN /ICQ (1)
USSON L'ISLE/ADRIERS (1)

M
AVANTON / MIGNE (1)
GJ CAP OUEST (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (1)
GJ VVM - CHAUVIGNY(1)

N
FONTAINE LE COMTE (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (2)
ST BENOIT (1)



Club recevant



U11

Match n° 22041510 : Stade Poitevin (3) – Naintré (2) en Départemental 2 poule C du 28/09/191^{er} forfait de l'équipe de Naintré (2) (sans déplacement)**Match n° 22041522 : GJ Vallées du Miosson (1) – Poitiers St Eloi (1) en Départemental 2 poule E du 28/09/19**1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers St Eloi (1) (sans déplacement)**Match n° 22041626 : GJ Foot Sud 86 (3) – Saulgé/Lathus/La Trimouille (1) en Départemental 3 poule M du 05/10/19**1^{er} forfait de l'équipe de GJ Foot Sud 86 (3) (sans déplacement de l'équipe de Saulgé/Lathus/La Trimouille (1)
Amende de 10€ au GJ Foot Sud 86.**Match n° 22041596 : GJ VVM Chauvigny (3) – GJ Vallées Miosson (6) en Départemental 3 poule M du 05/10/19**1^{er} forfait de l'équipe de GJ Vallées Miosson (6) (sans déplacement)
Amende de 10€ au GJ Vallées Miosson.

CHALLENGE U11

1^{er} TOUR - samedi 19 octobre 2019

RDV des équipes à 9h45

Début des rencontres à 10h30

A
ANTOIGNE / INGRANDES (1)
BEAUMONT/MARIGNY (1)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
CHÂTELLERAULT SO (3)

B
ASM (1)
CHAMPIGNY (1)
CHÂTELLERAULT SO (2)
GJ AVENIR 86 (1)

C
CHATELLERAULT PORTUGAIS (3)
L'ENVIGNE (1)
LOUDUN (1)
LES 3 MOUTIERS (1)

D
MIREBEAU (1)
NEUVILLE (1)
NORD VIENNE/SAMMARCOLLES (1)
ST GERVAIS (1)

E
CENON SUR VIENNE (1)
CERNAY-ST GENEST (1)
CHÂTELLERAULT SO (1)
GJ AVENIR 86 (2)

F
BEAUMONT/MARIGNY (2)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
JAUNAY CLAN (1)
QUINCAÏ / BERUGES (1)

G
BONNEUIL/VOUNEUIL (2)
CHÂTELLERAULT SO (5)
NAINTRE (1)
STADE POITEVIN (2)

H
GJ VVM-CHAUVIGNY (2)
POITIERS CEP (2)
VALDIVIENNE (1)
VICQ / ST SAVIN (1)

I
BUXEROLLES (1)
CHASSENEUIL-ST GEORGES (1)
LA PALLU (1)
OZON (1)

J
GJ VALLEES DU MIOSSON (4)
GJ VVM-CHAUVIGNY (5)
MIGNE AUXANCES (1)
POITIERS CEP (1)

K
CHÂTELLERAULT SO (4)
LOUDUN (2)
NAINTRE (2)
POITIERS ASAC (1)

L
LA PALLU (2)
LATILLE / BOVRE (1)
MIREBEAU (2)
STADE POITEVIN (1)

M
BONNEUIL/VOUNEUIL (1)
DISSAY (1)
MONTAMISE / SEVRES (1)
STADE POITEVIN (3)

N
GJ VALLEES DU MIOSSON (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
MIGNE AUXANCES (3)
POITIERS 3 CITES (1)

O
BRIONS/IFER/CHA/SOM (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (6)
MONTAMISE / SEVRES (2)
ST BENOIT (1)

P
GJ CAP OUEST (1)
JAUNAY-CLAN (2)
VENDELOGNE (1)
VOUILLE (1)



Q
GJ FOOT SUD 86 (1)
ST BENOIT (2)
SUD VIENNE REGION DE COUHE (2)
VOUNEUIL SOUS BIARD (2)

R
CISSE (1)
GJ VALLEES DU MOSSON (5)
LIGUGE / SMARVES-ITEUIL (1)
POITIERS ST ELOI (1)

S
ADRIERS / USSON-L'ISLE (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
MONTMORILLON (1)
VICQ / ST SAVIN (2)

T
GJ VAL DE VONNE (1)
GJ VALLEES DU MOSSON (6)
LIGUGE / SMARVES-ITEUIL (3)
SUD VIENNE REGION DE COUHE (1)

U
FONTAINE LE COMTE (1)
GJ VAL DE VONNE (2)
GJ VVM CHAUVIGNY (4)
NEUVILLE (2)

V
BRION/SIMFER/CHA/SOM (2)
LIGUGE / SMARVES-ITEUIL (2)
POITIERS 3 CITES (2)
VIVONNE / CHÂTEAU LARCHER (1)

W
BUXEROLLES (2)
GJ VVM CHAUVIGNY (1)
MONTAMISE / SEVRES (3)
POITIERS ASAC (2)

X
GJ VALLEES DU MOSSON (2)
MONTMORILLON (2)
SAULGE/LATHUS/LA TRIMOUILLE (1)

Y
GJ 3 VALLEES 86 (2)
GJ FOOT SUD 86 (2)
GJ VALLEES DU MOSSON (3)
MIGNE AUXANCES (2)

Z
FONTAINE LE COMTE (2)
GJ FOOT SUD 86 (3)
VOUNEUIL/BIARD (1)



Club recevant

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 12€ par feuille de match manquante

Rencontres du 28/09/19 :

Match n° 22041327 Poitiers Cep (1) – Poitiers 3 Cités (2) en U13 Départemental 3 poule D

Match n° 22041355 Poitiers Cep (2) – Neuville (2) en U13 Départemental 3 poule E

Match n° 22041587 Poitiers Cep (1) – Dissay (1) en U11 Départemental 3 poule G

Match n° 22041593 Poitiers Cep (2) – GJ Vallées du Miosson (6) en U11 Départemental 3 poule H

Rencontres du 05/10/2019 :

Match n° 22040996 : Pays de l'Ouin (1) – Naintré (2) en U17 Départemental 2 poule A

Prochaine réunion : jeudi 17 Octobre 2019 à 17h, sur convocation

Le Président Philippe BARRITAULT

Les Secrétaires, Françoise BERTON et Sébastien GAGNAIRE



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Réunion du Vendredi 6 Septembre 2019
Procès-verbal n°1

Président : M. Christian SAVIGNY

Présents : MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF/Formation), Jean-Claude BARRAULT, Benoît BASSEREAU, Jean-Pierre BERNARD, Jacques DANTAN, Davy DEBENNE, Stéphane DUMAS, Arnaud FAVRELIERE, Claude HEBRAS, François JOSSE (CTD DAP), Eric MAÏOROFF, Marine MINAULT, Michel MORON, Nicolas PAYNOT.

Excusés : MM. Arnaud AUGEREAU, Jean-Paul BLOT, Luis DA SILVA, Christian FLORENT, Serge GROLEAU, Jaïr KARAM, Rodolphe LEVRAULT, David PLAINCHAMP (Représentant CDA), Emmanuel POUMEROULIE, Coralie RENETEAU et Tony RICHARD.

Intervention du Président de la Commission Technique

Christian SAVIGNY remercie les membres de la Commission pour leur disponibilité de la saison passée en souhaitant que celle-ci soit de même cette saison.

Deux groupes d'échanges sont mis en place suivant le positionnement de chacun.

Groupe de Travail « Développement et Animation des Pratiques »

François JOSSE, CTD DAP, présente l'ensemble des activités à réaliser au cours de cette saison :

- ✓ Journées d'Accueil « Rentrée du Foot » : 4 journées
- ✓ Labels FFF (Jeunes, Féminines)
- ✓ Programme Educatif Fédéral (déploiement, accompagnement ⇒ Challenge District 86 « PEF »)
- ✓ Foot à l'Ecole (passerelles USEP/District ⇒ établissement scolaire ⇒ club)
- ✓ Journée Nationale des U7/U9
- ✓ Festival Foot U13 Garçons et Filles
- ✓ Foot Loisirs (Foot en Marchant, Foot à 8...)
- ✓ Finales Challenges Jeunes (U11-U13-U15-U17)
- ✓ Football Féminin (développement de l'activité chez les U7/U9)

Plusieurs autres actions seront également à mener :

- ✓ Pratique U7 et U9 : Harmonisation, organisation, suivi, respect du cadre fédéral
- ✓ Futsal Jeunes : Développement de l'activité sur le territoire (de U7 à U17 G et F)
- ✓ Challenge Meilleur Club de Jeunes : Réactualisation du règlement ⇒ création d'un « label départemental »

L'ensemble de ces actions seront présentées aux clubs lors de la réunion générale des jeunes du 7 Septembre.

Groupe de Travail « Formations de Cadres »

Anthony ALLOUIS présente le calendrier général des sessions de formations programmées pour la saison 2019/2020 (modules, CFF, Certifications, Formation Continue...)

Il informe les membres que 12 stagiaires entrent en formation B.M.F cette saison (8 en format Classique et 4 en format Universitaire).

Après discussion, il est acté deux nouvelles actions pour cette saison :

1 – l'organisation de deux réunions spécifiques « Formation » visant à présenter le schéma national de formation, les différentes conditions d'admission, les prérogatives... ainsi qu'une information plus large sur le rôle du « tuteur C.F.F » (1, 2 et 3) : présentation du cadre général, du processus, des grilles d'évaluation, des procédés et méthodes pédagogiques ainsi que le suivi administratif. Jean-Paul BLOT sera le référent de cette action.

2 – en lien avec les obligations statutaires des équipes Seniors de D1 et D2, une personne ressource est désignée afin de dresser un état des lieux des clubs concernés, d'accompagner et suivre les éducateurs dans leur parcours de formation individuel. Un même diagnostic sera également fait avec les équipes U17, U15 et U13 de niveau D1. Jacques DANTAN sera le référent de cette action.



Groupe de Travail « Plan de Performance Fédéral »

Anthony ALLOUIS présente le calendrier général des rassemblements, stages, journées de détection programmés pour la saison 2019/2020 (U13G, U14G, U15G, U14F et U15F).

Suite à la décision de l'ETR, il informe les membres de la mise en place des « Centres de Perfectionnement Sportif » à destination des U14 Garçons et Filles.

- Pour les U14 Garçons : un premier stage de deux jours a été organisé en commun avec le District des Deux-Sèvres à Parthenay et Lusignan fin Août regroupant 21 joueurs de la Vienne (sur 25 convoqués).
7 séances d'entraînements sont également programmées sur la saison et un stage final d'une journée est prévu en Juin.
L'encadrement sera assuré par MM. ALLOUIS A, BERNARD J.P, BARRAULT J.C et SAVIGNY C
- Pour les U14 Filles : un premier rassemblement réunissant l'ensemble des licenciées est prévu le Vendredi 1^{er} Novembre dans un lieu à définir. Celui-ci permettra de déterminer un groupe d'une vingtaine de joueuses afin de participer à des séances spécifiques sur la saison (7) suivi d'un stage final en Juin.
L'encadrement sera assuré par MM. ALLOUIS A, BLOT J.P, DEBENNE D et BRUNET J

Après discussion, il est acté deux nouvelles actions pour cette saison :

1 – la mise en place de séances d'entraînement « Spécifique Gardien de But » pour une douzaine d'U13 Garçons. L'encadrement sera assuré par SAVIGNY C accompagné d'un éducateur titulaire du diplôme spécifique Gardien de But.

2 – la mise en place de 2 ou 3 stages « Découverte de la Détection » pour une centaine de joueurs U12 Garçons pendant les vacances scolaires de Février/Mars 2020. Les joueurs convoqués seront choisis en fonction des résultats des « Défis Techniques » réalisés en club. L'encadrement sera assuré par MM. BASSEREAU B et DUMAS S. Ces rassemblements auront également pour objectif de présenter le fonctionnement global de la Section Sportive Elite du Collège G.Sand de Châtelleraut.

**Le Président de la Commission,
Christian SAVIGNY.**



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du mercredi 2 octobre 2019
Procès-verbal n° 1

Président : M. Faïz AGANAYE

Présents : Mmes Cynthia ALVARADO, Maryse MOREAU et MM. Saad ABID ALI, Sébastien AUBINEAU, Léo BEULET, Gaël CHARON, Jacques DION, Fabrice DUGAST, Bruno DUPUIS, Jean-Yves KAES, Marc LAVAUD, Jordan MORISSON, David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE

Assistent : MM Stéphane BASQ (Président du District), Maxence GUIN (référent administratif du District)

Excusés : MM. Eddy BRANSWICK, Philippe GUILBAULT, Séverin RAGER (CTA)

Stéphane BASQ remercie Faïz AGANAYE pour sa prise de fonction et la constitution de cette nouvelle équipe.

Présentation de la commission et missions

Le Président **Faïz AGANAYE** présente les membres de la commission ainsi que les missions de celle-ci.

Au 2 octobre 2019, 163 arbitres désignables + 20 dossiers en cours de régularisation. Soit un total de 183 arbitres. L'objectif d'effectif à la fin de la saison 2021 est de 230 arbitres.

Mise en place de la commission

Président :	Faïz	AGANAYE	
Vice-président délégué :	Fabrice	DUGAST	
Secrétaire :	Sébastien	AUBINEAU	– Chargé de mission arbitrage
Membres :	Saad	ABID ALI	
	Cynthia	ALVARADO	
	Léo	BEULET	– Chargé de mission arbitrage
	Eddy	BRANSWICK	
	Gaël	CHARON	
	Jacques	DION	
	Fabrice	DUGAST	
	Bruno	DUPUIS	
	Philippe	GUILBAULT	
	Jean-Yves	KAES	
	Marc	LAVAUD	
	Maryse	MOREAU	
	Jordan	MORISSON	– Chargé de mission arbitrage
	David	PLAINCHAMP	
	Séverin	RAGER	– Conseiller Technique Régional Arbitrage
	Jean-Louis	RIDEAU	
	Patrick	RIVIERE	

Le Bureau est composé du : Président, Vice-président délégué et Secrétaire.

Désignation des arbitres stagiaires et accompagnateurs : Patrick RIVIERE, Gaël CHARON, Maryse MOREAU

Suivi du challenge de l'arbitrage : David PLAINCHAMP, Saad ABID ALI, Gaël CHARON



Réunions de secteurs du District

Seront présent lors des réunions de secteurs pour la CDPA :

Lundi 23 septembre 2019 à Mirebeau pour les secteurs 1 et 2

Représentant la CDPA : Faïz AGANAYE

Lundi 30 septembre 2019 à Smarves pour le secteur 7

Représentant la CDPA : Sébastien AUBINEAU

Lundi 7 octobre 2019 à St Romain pour le secteur 8

Représentant la CDPA : Fabrice DUGAST / Jacques DION

Lundi 14 octobre 2019 à Leigné sur Usseau pour le secteur 4

Représentant la CDPA : Faïz AGANAYE / Jean-Louis RIDEAU

Vendredi 18 octobre 2019 à St Martin la Rivière pour les secteurs 5 et 6

Représentant la CDPA : Jordan MORISSON / Maryse MOREAU / Patrick RIVIERE

Lundi 21 octobre 2019 à Mignaloux Beauvoir pour le secteur 10

Représentant la CDPA : Faïz AGANAYE / Sébastien AUBINEAU

Vendredi 25 octobre 2019 à Jaunay-Clan pour le secteur 9

Représentant la CDPA : Faïz AGANAYE / David PLAINCHAMP / Cynthia ALVARADO / Léo BEULET

Lundi 28 octobre 2019 à Châtelleraut (Portugais de Châtelleraut) pour le secteur 3

Représentant la CDPA : Faïz AGANAYE / Jordan MORISSON / Jean-Louis RIDEAU

Réunion auprès des clubs en infraction

Réunion à organiser par secteur en présence d'un chargé de mission et des membres de la CDPA. Celles-ci seront réalisées avant le stage de formation initiale d'arbitrage qui se tiendra dans la Vienne du 29 novembre au 1^{er} décembre. Seront conviés à participer à ces réunions les présidents et les éducateurs en priorité.

Communication de la commission

Le District va créer une page officielle Instagram. Celle-ci sera le relai d'information et des communications de la CDPA. La commission se servira également de la page Facebook du District. Il est demandé aux membres de la commission d'envoyer une photo et un résumé de leurs interventions au Président et au secrétaire de la CDPA pour diffusion sur les différents supports.

Séance bilan des arbitres stagiaires prévue le **samedi 16 mai 2020 – matin**

Arbitres stagiaires

Nombre de candidats formés depuis le début de la saison 19/20 : 6

Nombre de reçus : 4

La séance bilan des arbitres stagiaires sera à planifier.



Accompagnement

Patrick Rivière nous présente la liste des candidats qui souhaite accompagner les arbitres stagiaires cette saison. Ci-après la liste des candidatures retenues :

	NOM	PRENOM
1	ABID ALI	Saad
2	AGANAYE	Faïz
3	ALVARADO	Cynthia
4	APERCE	Jean-Michel
5	BLONDEL	Jacky
6	BO	Simon
7	BRANSWICK	Eddy
8	CLAIRGEAU	Nicolas
9	DION	Jacques
10	DUBOIS	Ludovic
11	DUGAST	Fabrice
12	DUPUIS	Bruno
13	EPAIN	Loïc
14	FAVARD	Florent
15	FRECHIN	Eric
16	GAGNAIRE	Stéphane
17	GARDAIS	Flavien
18	GUILBAULT	Philippe
19	JALLADEAU	Patrick
20	KAES	Jean-Yves
21	LANDREAU	Vivier
22	LAVAUD	Marc
23	MIGNON	Fabrice
24	MONNEREAU	Jonathan
25	PLAINCHAMP	David
26	POHIN	Patrick
27	PRISCOGLIO	Thomas
28	REVEREAU	Thierry
29	RIDEAU	Jean-Louis
30	RIPAULT	Dany
31	SAVIGNY	Christian
32	TOURRAIS	Isabelle
33	VEDEL	Franck

Pour les candidatures non retenues, une réponse sera apportée par le Président de la commission. Il est demandé aux membres de la Commission de faire des accompagnements, d'aller vers les clubs et d'en être ces ambassadeurs.

Stéphane Basq intervient pour souligner l'importance des accompagnements. Les accompagnements sont un succès pour le District de la Vienne avec seulement 4 abandons sur la fin de saison dernière. Il est important de rappeler que la mise en place des accompagnements par la LFNA est à l'initiative de notre District.

La prochaine formation des accompagnateurs d'arbitres stagiaire se tiendra le samedi 19 octobre au District.



Formation des Référents arbitre dans les clubs

Sébastien AUBINEAU informe la Commission du souhait de la Ligue de remettre en place la formation des référents en arbitrage dans les clubs de Ligue en priorité. Nous en reparlerons de façon plus approfondie lors de la prochaine réunion de la commission.

Challenge de l'Arbitrage

David PLAINCHAMP indique que le classement du challenge de l'arbitrage pour la saison 2018/2019 est réalisé. La remise des récompenses aura lieu à Vouneuil-sous-Biard le 6 décembre.

La commission va faire des propositions de modification du règlement pour le prochain Comité de Direction du District.

Questions diverses

Prochaine CDPA le Mardi 29 octobre 2019 à 19h au District de la Vienne

Le Président,

Faïz AGANAYE

Le Secrétaire,

Sébastien AUBINEAU



SECTION FUTSAL

Réunion du Jeudi 26 septembre 2019 Procès-Verbal n°1

Responsable de la section : M. DURAND Denis.

Présents : Mme MERIGOUT, MM. LAFOUGERE, PETOURAUD, RIDEAU, JOSSE (CTD)

Le président présente et salue les deux nouveaux membres de la section (Mme MERIGOUT et M. PETOURAUD)

TOUR DE TABLE DES ACTIONS À MENER

11 - Championnat séniors masculin

Julien et Joël ont fait le tour des clubs souhaitant vouloir participer à un championnat Futsal.

En voici la liste : Portugais de Châtelleraut, Ozon, Antran, Availles en Châtelleraut, Jaunay Clan, Montamisé (2 équipes), Montmorillon.

Actuellement, les clubs de Châtelleraut ne disposent pas de créneaux gymnases au même titre que les clubs poitevins.

12 - Recensement des gymnases sur le territoire du District

Le travail a été effectué la saison dernière.

13 - Initiation au Futsal pour les catégories jeunes

Mise en place des tournois U7 - U9 - U11 Pitch

La commission de jeunes organise ces compétitions le samedi matin pendant la trêve hivernale.

Calendrier :

6 samedis pour les U7 : 25 janvier 2020 / 1er février 2020 / 8 février 2020 / 15 février 2020

8 samedis pour les U9 : 18 janvier 2020 / 25 janvier 2020 / 1er février 2020 / 8 février 2020 / 15 février 2020 / 22 février 2020.

Pour les U11, trois weekends en janvier 2020.

14 - Coupes

La section futsal organisera une coupe pour les séniors M + F et les catégories U11-13 F et U14-17 F soit au total 4 coupes.

CALENDRIERS

21 - ATTRIBUTION CRENAUX HORAIRES DES GYMNASES AUX CLUBS

Mettre en place un sondage auprès des clubs de la Vienne pour connaître le nombre de créneaux gymnases attribués aux clubs de football.

Communication par Zimbra + mails personnel au Président du club

Réponse pour le Mardi 15 octobre 2019

À l'issue de ce sondage, le Président du District sera saisi pour qu'il puisse intervenir auprès des autorités politiques pour permettre l'attribution de créneaux horaires aux clubs souhaitant développer cette discipline.



22 - COMMUNICATION DEVELOPPEMENT FUTSAL

Voir Annexe 1.

La section proposera une affiche publicitaire développant les qualités du Futsal avant la fin du mois d'octobre.

23 - CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS MASCULIN

Les inscriptions des clubs via Footclubs devront être effectives pour le 15 octobre 2019.

Début du championnat semaine 45.

Coupure du championnat = janvier 2020

Les joueurs devront être titulaires d'une licence spécifique futsal Licence gratuite si le joueur est déjà licencié dans le club.

24 - COUPES

Les inscriptions des clubs via Footclubs devront être effectives pour le 15 novembre 2019.

Les rencontres pour les coupes masculines et féminines pourront être jouées en semaine.

Le dernier week-end de janvier 2020 sera consacré aux finales des trois catégories.

PROPOSITIONS DEVELOPPEMENT

La section futsal souhaite que le Comité de Direction puisse :

Faire intégrer régulièrement la pratique du futsal dans la formation des U6 à U9 (garçons et filles) en période hivernale ;

Faire accepter aux éducateurs que la pratique du futsal est nécessaire aux jeunes joueurs (voir les arguments intrinsèques du futsal) ;

Faire comprendre aux Présidents de club que la pratique du Futsal permet d'augmenter le nombre de licenciés

Démontrer aux politiques que la pratique du Futsal est en plein essor sur le territoire Français et que ce n'est pas qu'un jeu de football dans une salle mais bien une discipline rigoureuse avec des règles différentes du football à 11. L'attribution de créneaux horaires aux clubs est source de développement à caractère social sur son territoire.

François Josse (CTD) insiste pour que la section travaille sur un programme complet du développement du futsal en intégrant les jeunes U7-U9 et U11 garçons et filles.

Prochaine réunion jeudi 31 octobre 2019

Le secrétaire de séance

Denis Durand



ANNEXE 1

Pour inciter les clubs à développer cette pratique, il est nécessaire de **valoriser la discipline**.

Pour ce faire, une large diffusion doit être faite par le district via son site, sa page Facebook, Zimbra et tous autres supports que le comité directeur jugera utile pour atteindre un large public non initié et non licencié (presse écrite, télévisée, radios, etc...)

A titre d'information, voici les 5 arguments de la société Décathlon pour aider au développement du Futsal.

Ludique, accessible, bénéfique pour le physique et le mental. Le futsal c'est le futur, l'école des génies, le football de la génération Alpha. Pour vous mettre au futsal c'est maintenant. Ce sport en salle, complémentaire du football à onze, vous protège de la météo capricieuse. Il a des bienfaits immédiats sur votre condition physique et votre intelligence de jeu. Et surtout, il vous permettra d'être dans le coup quand votre fille de huit ans vous prendra dans son équipe après l'école ».

1/ Le football des stars de demain

Vous êtes captivé par la dextérité avec laquelle vos enfants manient la tablette ? Épaté par leur facilité aux jeux vidéo ? Vous n'allez pas vous remettre ce que la nouvelle génération va vous infliger sur le terrain. Sur les traces de leurs idoles, nos diabolins travaillent sans relâche leur technique et leur science du jeu grâce au football en salle. Né en 1930 en Uruguay, le futsal est depuis longtemps un passage obligé pour les futures stars sud-américaines. En Europe, pas de surprise : l'Espagne, adepte du jeu de passes courtes, est en avance. Mais dans nos cours d'école et nos salles de sport aussi, la révolution est en marche.

La discipline entrée aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) en 2018 est en plein essor. Elle requiert les qualités d'un joueur de football complet. Alors pour rivaliser de vivacité, de technique et de petits espaces avec la génération 2010, il est urgent de vous y mettre. Et ne vous fiez pas à la traduction littérale "football de salon" : aucun répit, pas de temps mort, au futsal on est toujours dans l'action.

2/ Cinq potes et ça dépoté

Un foot sur grand terrain après la journée de boulot, c'est parfois compliqué à organiser, surtout en hiver. Philippe doit rendre un dossier capital, Mathilde est en entretien annuel, Hervé doit récupérer ses jumeaux à l'école... en plus il pleut, ça va encore se finir au babyfoot avec Manu.

Le futsal est un sport plaisir qui se joue à 5 : un gardien et quatre joueurs de champ. Il vous suffit d'annoncer fièrement dans l'open space : "Demain futsal contre la compta, je fais gardien, j'ai besoin de quatre joueurs de ballon !". Si votre côte d'amour est plus grande que prévue, pas de panique, vous avez droit à 7 remplaçants qui peuvent permuter à volonté pendant le match !

3/ Développez votre physique de super-héros

La pratique du futsal permet de développer le système cardio pulmonaire, fortement sollicité. Avec très peu de temps morts et beaucoup d'intensité, vous améliorez votre endurance. Enfin votre concentration et votre prise de décision s'aiguisent au fil des matchs.

Pour commencer le futsal, pas besoin d'avoir une carrure de libéro et une détente de folie, les petits gabarits sont même avantagés ! Leur centre de gravité étant plus bas, ils changent de direction plus facilement et les jambes courtes sont pratiques pour les tirs instantanés, geste efficace au futsal. Globalement dans ce sport, les ballons aériens sont inefficaces et le jeu au sol est favorisé.

4 / Changez de tactique plus vite que votre ombre

Si les tactiques individuelles ressemblent à celles du football, chaque joueur doit pouvoir maîtriser tous les postes et jouer aussi bien en attaque qu'en défense. Chaque phase de jeu est articulée autour d'un geste : touche, coup-franc, corner ou relance de gardien, avec une tactique associée.

Les tactiques collectives sont spécifiques au futsal et à assimiler par tous pour pouvoir en changer en cours de match. Dès le début des compétitions à six ou sept ans, le joueur de futsal apprend les systèmes de jeu. 1-3-1, losange, système en T, carré et Y inversé, l'équipe adapte sa formation plusieurs fois par mi-temps.



5 / Un pour tous, tous pour un

Le futsal, c'est aussi sentir l'odeur du parquet, se regarder comme les 5 mousquetaires et faire bloc pendant deux fois vingt minutes où chacun démontre son sens du sacrifice et sa polyvalence. L'esprit d'équipe y est primordial. Même les fautes vont dans le pot commun. Six coups de sifflet contre votre équipe dans la mi-temps et vous concédez un coup-franc direct à neuf mètres du but, comme un penalty que vous auriez tous provoqué d'un même élan.

À cinq sur le terrain, les efforts pour aider les coéquipiers sont indispensables. Tout le monde est dans le même bateau. Il y a très peu d'exploits individuels, les buts sont le fruit d'actions collectives. Et on n'est pas là pour régler les différends avec le service compta à coups de tacles ou de vilaines fautes. **Le futsal porte la non-violence** comme valeur principale : les tacles sont interdits et les actes d'antijeu sanctionnés. Puisque je vous dis que nos enfants ont tout compris.

Plaisir, vivacité, technique, tactique et spectacle : Le futsal est un sport plaisir mais intense. Surtout, n'oubliez de vous échauffer. Après l'effort, pensez à vous étirer et à nous raconter votre expérience du futsal.



UNAF 86

Réunion du Mercredi 25 septembre 2019 Procès-verbal n° 2

Président : M. LAVAUD

Présents : MM. BOUILLEAU, BRISSONNET, BAJOUX, FAVARD, GALLOT, GROLEAU, PLAINCHAMP, POHIN, GALLAS, DUPUIS C., PRISCOGLIO, RIVIERE

Excusés : Mme AUBOURG et MM. AUGER

Invités : MM. Stéphane BASQ, Président du District, Bruno DUPUIS, Président de la CDA

Approbation du Procès-verbal du 30 août 2019

VIE DE L'AMICALE

L'UNAF 86 :

Souhaite un prompt rétablissement à MM. AUGER Ludovic et BERLAUD Régis

Et présente ses sincères condoléances à M. Medhi LEGHRIB pour le décès de son papa.

Le Président et les membres du Comité de Direction souhaitent la bienvenue à :

MM. Stéphane BASQ, Président du District et Bruno DUPUIS, Président de la C.D.A ainsi qu'à Christopher DUPUIS et Thomas PRISCOGLIO membres cooptés lors de la réunion du 30 août 2019.

ADHESIONS : L'UNAF 86 compte à ce jour **107** adhérents : 4 arbitres féminines, 26 JA, 62 arbitres seniors et 15 anciens arbitres. Constat positif avec 17 nouveaux adhérents.

L'UNAF NATIONALE "partenariat" dans la dynamique de l'action **UNAF/SIGNALBIP** à lancer le grand jeu UNAF "**TOUS ARBITRES - TOUS UNAFISTES**" du **15 août 2019 au 15 octobre 2019**. Chaque adhérent et non adhérent a reçu un mail par l'intermédiaire du District et de MAGIC. Pour participer à ce jeu, l'arbitre doit être à jour de sa cotisation 2019/2020.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE DEBUT DE SAISON DES ARBITRES organisée par la C.D.A. Vendredi 06 septembre 2019

Remerciements au Président de la CDA, Bruno DUPUIS d'avoir intégré dans son ordre du jour, l'intervention de l'UNAF 86.

David PLAINCHAMP a présenté, un Power Point sur le thème « qu'est ce que l'UNAF ». Le Comité de Direction le remercie.

Une remise des sacs à chaussures par Patrick RIVIERE a été effectuée aux récipiendaires pour le challenge de l'arbitrage.

REUNION SR UNAF À NIORT 05 octobre 2019

Marc LAVAUD et Patrick RIVIERE seront présents à cette réunion.



Tournoi FUTSAL JA 26 octobre 2019 à CIVAUX

Le tournoi se déroulera au Gymnase du complexe sportif, chemin du Fond d'ORVEAU à CIVAUX. Remerciements à Guy pour la réservation de cette salle.

Thomas avisera les jeunes arbitres afin qu'ils se rendent indisponibles le samedi jusqu'à 18h.

David sera responsable du fonctionnement ainsi que du règlement du tournoi.

Il sera demandé à Jean-Louis RIDEAU, adhérent, de s'associer à cet événement.

Une subvention a été demandée au District, à la Ligue N.A et aux différents partenaires.

Inscription des équipes : avant le 19 octobre 2019. Ouvert à toutes les sections départementales UNAF de la Nouvelle Aquitaine.

TRESORERIE

Gilles **GROLLEAU** nous présente un bilan détaillé des dernières opérations effectuées.

JURIDIQUE et DISCIPLINE

JURIDIQUE :

Affaire : M. Fabrice **MIGNON** : Les intérêts civils ont été reportés le 21 d'octobre 2019 suite aux conclusions remises par notre avocate Maître FARINE

Affaire : M Jérôme **ANGIBAUD** : Le procureur de la République a classé le dossier « sans suite »

DISCIPLINE :

Une **ALERTE AGRESSION** a été créée sur le logiciel SAJES, pour **M LAGHZAOUI** Rachid suite à des injures grossières et menaces de mort le samedi 7 septembre 2019 lors d'un match de D1. La Commission de discipline statuera le 26 septembre 2019.

FACEBOOK

FACEBOOK :

En cas d'agression, l'arbitre « adhérent ou non » peut contacter le Délégué Juridique, M Patrick RIVIERE, dans la rubrique « **appeler maintenant** ».

Un simple clic, vous mettra en relation avec lui.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Thomas Priscoglio prend en charge la représentation des JA en remplacement d'Anthony Gallas.

Thomas fait acte de candidature pour être représentant des JA à l'UNAF Régional Nouvelle Aquitaine.

DRAPEAUX SIGNAL BIP:

5 Commandes ont été effectuées au mois d'août : M ASMA J, ANGIBAUD A, LEGHRIB M, PRISCOGLIO T, GHEDAB REMBLIRE S.

TESTS PHYSIQUES DES ARBITRES : Remerciements du Président de la CDA, Bruno DUPUIS à MM. Guy BOUILLEAU, Patrick POHIN, Ludovic AUGER pour avoir aidé la CDA à la mise en place et le déroulement des tests physiques.

Rattrapage tests physiques : le samedi 12 octobre et le mardi 19 novembre 2019.

Prochaines réunions de la Section Régionale, le 5 octobre 2019 à NIORT, le 7 décembre 2019 à PUYMOYEN, le 29 février 2020 en CORREZE, le 25 avril 2020 dans LES LANDES.

L'Assemblée Générale se déroulera en Juin 2020 en DORDOGNE (date à déterminer)

Prochaine Réunion du CD de l'UNAF 86 le 15 octobre 2019 au siège du district.

Remerciements à MM. Stéphane BASQ, Président du District et Bruno DUPUIS, Président de la C.D.A pour leur présence.

Le Secrétaire de séance
Patrick RIVIERE

Le Président
Marc LAVAUD



INFORMATIONS DIVERSES

Formation Initiale d'Arbitres 2019/2020

OCTOBRE 2019

- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 04 au dimanche 06/10/2019
- **FIA** : LIMOGES (87) – du vendredi 11 au dimanche 13/10/2019
- **FIA** : MARSAC SUR L'ISLE (24) – du vendredi 18 au dimanche 20/10/2019
- **FIA MINEURS** : LE HAILLAN (33) – du jeudi 24 au samedi 26/10/2019
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 25 au dimanche 27/10/2019
- **FIA MINEURS** : LIMOGES (87) – du vendredi 25 au dimanche 27/10/2019

NOVEMBRE 2019

- **FIA MINEURS** : TARTAS (40) – du jeudi 31/10 au samedi 02/11/2019
- **FIA** : BUGEAT (19) – du vendredi 01 au dimanche 03/11/2019
- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 08 au dimanche 10/11/2019
- **FIA** : GRANCHER (23) – du samedi 09 au lundi 11/11/2019
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 15 au dimanche 17/11/2019
- **FIA** : PAU (64) – du vendredi 22 au dimanche 24/11/2019
- **FIA** : POITIERS (86) – du vendredi 29/11 au dimanche 01/12/2019

DECEMBRE
2019

- **FIA** : BUGEAT (19) – du vendredi 06 au dimanche 08/12/2019
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 13 au dimanche 15/12/2019
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 13 au dimanche 15/12/2019
- **FIA** : LE TEMPLE (47) – du vendredi 27 au dimanche 29/12/2019

JANVIER 2020

- **FIA MINEURS** : LE HAILLAN (33) – du jeudi 02 au samedi 04/01/2020
- **FIA** : POITIERS (86) – du vendredi 03 au dimanche 05/01/2020
- **FIA** : PUYMOYEN (16) – du vendredi 10 au dimanche 12/01/2020
- **FIA** : LIMOGES (87) – du vendredi 10 au dimanche 12/01/2020
- **FIA** : MARSAC SUR L'ISLE (24) – du vendredi 17 au dimanche 19/01/2020
- **FIA** : LE HAILLAN (33) – du vendredi 24 au dimanche 26/01/2020
- **FIA** : TARTAS (40) – du vendredi 24 au dimanche 26/01/2020



Formations Modulaires 2019/2020



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

PAGE 1/4

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Formations Modulaires

Module U13 (16 heures)

Les 20 et 21 septembre 2019 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U15 (16 heures)

Les 27 et 28 septembre 2019 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U9 (16 heures)

Les 18 et 19 octobre 2019 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U11 (16 heures)

Les 21 et 22 octobre 2019 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U6/U7 (8 heures)

Le 30 octobre 2019 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module Seniors (16 heures)

Les 24 et 25 janvier 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U17/U19 (16 heures)

Les 04 et 05 mars 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS

Module U11 (16 heures)

Les 06 et 07 mars 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Module U17/U19 (16 heures)

Du 07 au 11 avril 2020 – à définir

Mardi et Vendredi : 18h-22h ; Samedi : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS

Module U6/U7 (8 heures)

Le 18 avril 2020 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

PAGE 2/4

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Module U13 (16 heures)

Les 15 et 16 mai 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Module U15 (16 heures)

Les 22 et 23 mai 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Module U9 (16 heures)

Les 12 et 13 juin 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS– François JOSSE

Formations Complètes

CFF3 (32 heures)

Du 20 au 23 août 2019 – à définir

4 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS

CFF1 (32 heures)

Du 27 au 30 août 2019 – à définir

4 jours : 8h30-17h30

Encadrement : François JOSSE

CFF2 (32 heures)

Du 25 au 28 février 2020 – à définir

4 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

Modules Complémentaires

FORMATION ANIMATRICE (6 heures)

Le 29 octobre 2019 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

MODULE PROJET ASSOCIATIF (16 heures)

Du 02 au 09 décembre 2019 – à définir

Lundi 2 et Lundi 9 : 18h-22h ; Vendredi 6 : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE SANTE (16 heures)

Les 07 et 08 janvier – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE SECURITE (16 heures)

Les 14 et 15 janvier 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

PAGE 3/4

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS
Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

MODULE FUTSAL DECOUVERTE (8 heures)

Le 18 janvier 2020 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – Bruno DAUDIN

MODULE SPORTIF ET EDUCATIF (16 heures)

Les 31 janvier et 1^{er} février 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

MODULE ARBITRAGE (16 heures)

Les 10 et 11 février 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – Séverin RAGER

MODULE DECOUVERTE GARDIEN DE BUT (16 heures)

Les 21 et 22 février 2020 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS

FORMATION ANIMATRICE (6 heures)

Le 1^{er} juin 2020 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

MODULE DECOUVERTE BEACH SOCCER (8 heures)

Les 27 juin 2020 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS

Certifications

CERTIFICATION CFF3 (8 heures)

Le 11 novembre 2019 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF1 (8 heures)

Le 07 décembre 2019 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF2 (8 heures)

Le 14 décembre 2019 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF2 (8 heures)

Le 13 avril 2020 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF1 (8 heures)

Le 8 mai 2020 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE

CERTIFICATION CFF3 (8 heures)

Le 21 mai 2020 – à définir

8h30-17h30 – Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATIONS

FORMATIONS 2019-2020

PAGE 4/4

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS Secteur VIENNE – Saison 2019 / 2020

Formations continues

FORMATION CONTINUE BMF/BEF (16 heures)

Les 20 et 21 décembre 2019 – à définir

2 jours : 8h30-17h30

Encadrement : Anthony ALLOUIS – François JOSSE